

CIRCULAIRE

CIR-37/2005

Document consultable dans Médi@m

Date :

15/03/2005

Domaine(s) :

Gestion relation clients

Nouveau	☐
Modificatif	☒
Complémentaire	☐
Suivi	☐

Objet :

modification du formulaire
S 6025

Liens :

Circ DDRI 5/1999

Plan de classement :

21

Emetteurs :

DRM

Pièces jointes : 1

à Mesdames et Messieurs les

☒ **Directeurs**

☒ CPAM

☒ CRAM

☐ URCAM

☐ UGECAM

☒ CGSS

☐ CTI

☐ **Agents Comptables**

☐ **Médecins Conseils**

☐ Régionaux

☐ Chef de service

☐ Médecin Chef de la Réunion

Pour information

Résumé :

L'imprimé S 6025 intitulé, "Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles", vient d'être modifié pour être mis en conformité avec la réglementation.

Mots clés :

Imprimé ; maladie professionnelle ; comité régional ; reconnaissance

**Pour le Directeur
Délégué aux Risques**



Christian SCHOCH

CIRCULAIRE : 37/2005

Date : 15/03/2005

Objet : modification du formulaire S 6025

Affaire suivie par : Jean-Louis SARNETTE (Mission des Imprimés nationaux) ☎ 01.72.60.24.56.

Vous trouverez, ci-après, une maquette du formulaire intitulé «Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles» (CRRMP) qui vient d'être nouvellement homologué.

En effet, le taux d'incapacité qui figurait sur ce document (66,66%) a été ramené à 25% par le décret n° 2002-543 du 18 avril 2002 (cf. article R. 461-8 du Code de la sécurité sociale). Cet imprimé a donc été modifié en conséquence.

Il a fait l'objet d'une autorisation de mise en place par le Ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille qui l'a validé sous la référence S 6025 a (l'arrêté d'homologation est paru au Journal Officiel du 25 février 2005 – arrêté du 10 décembre 2004).

La procédure d'utilisation et le circuit actuel de l'avis du CRRMP demeurent identiques.

Ce formulaire sera mis en ligne sur «ameli.fr» à la rubrique «formulaires-assurés» (url : www.ameli.fr/formulaire/S6025.pdf). Dans le cadre des simplifications des procédures administratives, il sera installé dans une version remplissable à l'écran.

Vous avez la possibilité de vous procurer ce document en passant une commande auprès de l'UCANSS ou bien, si vous souhaitez le faire réaliser localement, d'en obtenir les films en vous adressant à la société GRAPHILABEL, 6, boulevard Victor Lambert, boîte postale 2767-51067 REIMS Cedex.

P. J. : nouveau modèle